

# **Évaluation périodique des programmes de baccalauréat en théâtre, maîtrise et doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran**

**(Faculté des lettres et des sciences humaines)**

- **Sommaire de l'évaluation**
- **Plan d'action du doyen**

**Conseil universitaire du 14 novembre 2013**



## SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

### **Baccalauréat en théâtre, maîtrise et doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran**

Entre 1991 et 2001, les étudiants de premier cycle pouvaient faire une majeure de 60 crédits en études théâtrales. Le programme de baccalauréat en études théâtrales a été créé en 2001 (CU-2001-33). En 2009, l'intitulé du programme a été changé pour « baccalauréat en théâtre » dans le cadre de la transposition de l'offre de formation dans le nouveau système de gestion des études.

Aux cycles supérieurs, entre 1994 et 1999, le Département des littératures a offert une maîtrise et un doctorat en littérature française ainsi qu'une maîtrise et un doctorat en littérature québécoise. Ces programmes ont été évalués en 1996 (CU-96-264). En 1998, à la suite de cette évaluation, il a été décidé de fusionner les programmes de maîtrise et de doctorat en littérature française et de maîtrise et de doctorat en littérature québécoise pour ainsi créer une maîtrise et un doctorat en études littéraires. Dans la foulée de cette refonte, des programmes de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran ont vu le jour (CU-98-164).

Les programmes de baccalauréat en théâtre, de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran sont rattachés à la Faculté des lettres, et l'enseignement est sous la responsabilité du Département des littératures.

### **PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ÉVALUATION**

- La constitution du dossier d'autoévaluation, incluant les diverses consultations réalisées auprès des étudiants, des diplômés, des employeurs et des professeurs, a été complétée entre janvier 2011 et février 2012.

#### Les experts externes

- M. Jean Gervais  
Professeur, École supérieure de théâtre, Faculté des arts, Université du Québec à Montréal
- Mme Dominique Lafon  
Professeure, Département de français, Université d'Ottawa
- Le dossier d'autoévaluation a été transmis pour examen aux évaluateurs externes le 21 février 2012.
- Les experts externes sont venus à l'Université Laval les 15 et 16 mars 2012 et ont présenté conjointement leur rapport d'évaluation le 16 mars 2012. Les responsables concernés ont été invités à faire part de leurs réactions en ce qui concerne ce rapport.
- Le Comité institutionnel d'évaluation des programmes a transmis en octobre 2012 son rapport d'évaluation au vice-recteur aux études et aux activités internationales qui l'a acheminé au doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines.
- Le doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines a transmis son plan d'action au vice-recteur aux études et aux activités internationales en novembre 2013.
- Le rapport d'évaluation et le plan d'action du doyen ont fait l'objet d'une présentation au Conseil universitaire du 14 novembre 2013.

## **RÉSUMÉ DU RAPPORT DU COMITÉ INSTITUTIONNEL**

### **Baccalauréat en théâtre**

#### Principales forces de ce programme :

- la compétence et la disponibilité des enseignants;
- la richesse de l'offre de cours;
- les mesures mises en place pour stimuler la participation des étudiants aux cours;
- la transmission de l'information aux étudiants;
- l'ambiance agréable des études;
- le dynamisme de l'association étudiante;
- les ressources documentaires;
- l'attrait du *Profil entrepreneurial*.

#### Principaux points à améliorer ou à examiner faisant l'objet d'une recommandation :

- la structure et le contenu du programme de baccalauréat en théâtre, notamment en :
  - évaluant la pertinence de chacune des concentrations;
  - évaluant la pertinence d'offrir une concentration en écriture dramatique;
  - accordant une plus grande place à la dimension historique et analytique et à la pensée critique;
  - rééquilibrant le poids respectif des aspects théoriques et pratiques de la formation;
  - revoyant la pertinence, la séquence et les intitulés de certains cours;
  - examinant l'offre de stages (diversité et nombre de stages offerts);
  - créant des occasions d'échanges et de concertations entre les enseignants.
- la concordance entre l'intitulé du programme, les objectifs, la nature et les limites de la formation;
- les exigences à l'admission en ce qui a trait à la qualité du français écrit;
- la période d'admission des étudiants au baccalauréat en théâtre (ex. : admission à l'automne seulement);
- l'information sur les diverses possibilités d'emploi dans le milieu théâtral;
- la visibilité des réalisations découlant du programme de baccalauréat en théâtre, notamment sur le site Web;
- les mesures de sécurité dans la réalisation des activités liées à la production de décors et de spectacles par les étudiants;
- le taux de diplomation.

#### Autres principaux points à examiner :

- l'arrimage entre les programmes de baccalauréat en théâtre, de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran;
- les différents critères et outils de sélection des étudiants en fonction des objectifs du programme.

### **Maîtrise et doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran**

#### Principales forces de ces programmes :

- la compétence et la disponibilité des enseignants;
- l'équilibre entre la formation théorique et pratique;

- la qualité de l'encadrement des étudiants;
- la présence du Laboratoire des nouvelles technologies de l'image, du son et de la scène (LANTISS);
- la possibilité pour les étudiants de choisir le volet recherche (mémoire) ou le volet recherche-crédation.

Principaux points à améliorer ou à examiner faisant l'objet d'une recommandation :

- le développement d'une vision commune de l'activité de recherche-crédation et la clarification des attentes et des modalités d'encadrement des étudiants ayant opté pour ce type d'activité;
- l'intitulé des programmes de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran;
- la formation en méthodologie de la recherche;
- l'offre de séminaires (en théâtre et en cinéma) et le nombre de crédits qui leur sont accordés;
- la possibilité pour les étudiants de développer des compétences en enseignement;
- le taux de diplomation.

Autres principaux points à examiner :

- la circulation de l'information sur les programmes d'études supérieures (la vie scientifique, les activités parascolaires, les publications, etc.);
- l'arrimage entre les programmes de baccalauréat en théâtre, de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran;
- les liens et les distinctions entre les programmes en littérature et arts de la scène et de l'écran et en études littéraires.

## **Recommandations**

### **Baccalauréat en théâtre**

#### **Recommandation 1**

Que toute ambiguïté soit levée quant au but et aux objectifs de formation et que l'on revoie l'intitulé du programme en conséquence.

#### **Recommandation 2**

Que, dès le début de la formation, l'on fasse connaître divers débouchés du programme de baccalauréat en théâtre.

#### **Recommandation 5**

Que l'on revoie la structure et le contenu du programme de baccalauréat en théâtre, notamment en :

- évaluant la pertinence de chacune des concentrations existantes;
- évaluant la pertinence d'offrir une concentration en écriture dramatique;
- accordant une plus grande place à la dimension historique et analytique et à la pensée critique;
- rééquilibrant le poids respectif des aspects théoriques et pratiques de la formation;
- revoyant la pertinence, la séquence et les intitulés de certains cours;
- examinant l'offre de stages (diversité et nombre de stages offerts);
- créant des occasions d'échanges et de concertations entre les enseignants.

#### **Recommandation 9**

Que l'on vérifie le niveau de compétence des étudiants en français écrit à l'admission et, qu'au besoin, les étudiants bénéficient rapidement de mesures correctives.

**Recommandation 10**

Que l'admission des nouveaux étudiants au programme de baccalauréat en théâtre soit limitée à la session d'automne seulement.

**Recommandation 11**

Que l'on rende plus visibles les réalisations découlant du programme de baccalauréat en théâtre, notamment sur le site Web.

**Recommandation 12**

Que l'on examine les causes d'abandon au programme de baccalauréat en théâtre et que l'on mette en place des moyens d'améliorer le taux de diplomation.

**Recommandation 15**

Que les activités liées à la production de décors et de spectacles soient réalisées dans un cadre sécuritaire.

**Maîtrise et doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran****Recommandation 3**

Que l'on s'assure de développer une vision commune de l'activité de recherche-crédation et que l'on précise les attentes et les modalités d'encadrement de ce type d'activité en littérature et arts de la scène et de l'écran.

**Recommandation 4**

Que l'on revoie l'intitulé des programmes de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran.

**Recommandation 6**

Que l'on s'assure que tous les étudiants aient une formation en méthodologie de la recherche.

**Recommandation 7**

Que l'on revoie le nombre de séminaires en s'assurant d'offrir annuellement un séminaire en théâtre et un séminaire en cinéma.

**Recommandation 8**

Que l'on réduise de 6 à 3 le nombre de crédits accordés à chacun des séminaires.

**Recommandation 13**

Que l'on examine les causes d'abandon et que l'on mette en place des moyens afin d'améliorer le taux de diplomation à la maîtrise et au doctorat.

**Recommandation 14**

Que l'on offre aux étudiants qui le souhaitent la possibilité de développer des compétences en enseignement.

**PLAN D'ACTION DU DOYEN**

# Évaluation périodique des programmes

## Baccalauréat en théâtre Maîtrise et doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran

### Plan d'action du doyen Faculté des lettres et des sciences humaines Octobre 2013

#### Introduction

Les programmes de baccalauréat en théâtre, de maîtrise avec mémoire et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran sont rattachés à la Faculté des lettres et l'enseignement est sous la responsabilité du Département des littératures. Un certificat en théâtre est également offert.

\*\*\*

Le baccalauréat en théâtre a accueilli sa première cohorte à l'automne 2001<sup>1</sup>. Avant la mise en place de ce programme, les étudiants qui souhaitaient étudier en théâtre s'inscrivaient à la majeure / diplôme (60 crédits) en études théâtrales; cette majeure pouvait par la suite être intégrée au baccalauréat multidisciplinaire.

Le programme de baccalauréat en théâtre est orienté vers la mise en scène et la dramaturgie (axe intégrateur). Il constitue un lieu d'apprentissages et d'expérimentations où la capacité critique, se nourrissant des apprentissages théoriques, fusionne avec l'exigence artistique acquise par la pratique et l'expérimentation<sup>2</sup>. En ce sens, le programme requiert de la part de l'étudiant un esprit ouvert, un investissement dans sa formation, de même qu'une attitude créatrice et participative.

La créativité, l'exigence artistique et la rigueur de la démarche critique sont les compétences principales acquises dans le cadre du baccalauréat en théâtre.

La créativité est orientée vers la recherche de formes et d'écritures scéniques nouvelles. Au programme de baccalauréat en théâtre, elle est développée comme un savoir-faire multiple et transférable à des domaines variés de l'art contemporain et de la culture. D'abord individuelle, la créativité est empreinte du principe de l'exigence artistique et de l'originalité de l'acte créateur; appliquée et revalorisée dans un contexte participatif, à travers d'autres compétences, elle peut devenir le ressort des créations collectives ou encore élargir l'espace de la scène théâtrale à celui du dialogue social. Cet espace devient alors le lieu où la créativité du diplômé verse les compétences acquises en animation théâtrale et en intervention sociale.

---

<sup>1</sup> Avant 2009, l'intitulé du programme était « baccalauréat en études théâtrales »; il a été changé pour « baccalauréat en théâtre » dans le cadre de la transposition de l'offre de formation dans le nouveau système de gestion des études (Banner).

<sup>2</sup> Le solide enracinement entre la théorie et la pratique est au cœur de la formation, chaque aspect étant présenté à l'étudiant comme essentiel et inséparable.

Enfin, le programme de baccalauréat en théâtre développe l'esprit critique en suscitant des interrogations théoriques à partir de la pratique, ou encore en mettant en crise la théorie par l'expérimentation d'écritures scéniques variées et de nouvelles formes théâtrales. À travers ce questionnement toujours renouvelé autour des formes anciennes et populaires, les étudiants voient la scène comme un immense terrain de jeu de la pensée actuelle du théâtre.

Par la formation polyvalente et la culture générale qu'il offre à ses étudiants, le programme de baccalauréat en théâtre de l'Université Laval offre une base de connaissances fondamentales et pratiques qui prépare également à des formations plus poussées. Ainsi, l'étudiant pourra développer, à la maîtrise et au doctorat, les compétences acquises au baccalauréat et devenir un théoricien ou un critique du théâtre, un producteur ou un artiste créateur, dramaturge ou metteur en scène. La formation de base qu'offre le baccalauréat en théâtre contient les germes de tous ces possibles développements.

\*\*\*

Les programmes de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran sont nés en 1999 dans la foulée de la refonte des programmes de maîtrise et de doctorat en littérature française et en littérature québécoise, à la suite de l'évaluation périodique de ces programmes. C'est également à la même époque que les programmes de littérature française et québécoise ont été fusionnés pour ainsi créer une maîtrise et un doctorat en études littéraires.

Les programmes en littérature et arts de la scène et de l'écran sont « cousins » des programmes en études littéraires en ce que leurs séminaires, sauf exception, sont communs. Les programmes en littérature et arts de la scène et de l'écran ont fait le pari de l'interdisciplinarité, de manière à profiter de l'apport conjugué des professeurs œuvrant en théâtre, en cinéma et en littérature. Mettant l'accent à la fois sur l'étude et sur la pratique (théâtrologie, mise en scène, théorie du cinéma, scénarisation), ces programmes répondent à un réel besoin et, en s'ouvrant aux nouvelles technologies notamment à travers le LANTISS<sup>3</sup>, offrent une formation de pointe. Ces programmes permettent aux étudiants de réaliser un mémoire ou une thèse en études ou axée sur la recherche-crédation. La possibilité pour les étudiants de choisir l'un ou l'autre des volets (recherche ou recherche-crédation) a été identifiée comme un atout, en particulier au troisième cycle.

\*\*\*

Le baccalauréat en théâtre, tout comme la maîtrise et le doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran, ne sont pas contingentés. Ils n'ont pas fait l'objet d'une évaluation depuis leur création.

---

<sup>3</sup> Le Laboratoire des nouvelles technologies de l'image, du son et de la scène (LANTISS), lancé en 2003, a permis la migration des séminaires pratiques du programme de baccalauréat en théâtre vers ces locaux et le soutien à un bon nombre de projets de recherche-crédation. Comme l'ont souligné les experts, l'existence du LANTISS permet d'entreprendre des recherches esthétiques très contemporaines.



## Forces et principaux points à améliorer ou à examiner

### BACCALAURÉAT EN THÉÂTRE

#### Principales forces de ce programme

- la compétence et la disponibilité des enseignants;
- la richesse de l'offre de cours;
- les mesures mises en place pour stimuler la participation des étudiants aux cours;
- la transmission de l'information aux étudiants;
- l'ambiance agréable des études;
- le dynamisme de l'association étudiante;
- les ressources documentaires;
- l'attrait du *Profil entrepreneurial*.

#### Principaux points à améliorer ou à examiner faisant l'objet d'une recommandation

- la structure et le contenu du programme de baccalauréat en théâtre, notamment en :
  - évaluant la pertinence de chacune des concentrations;
  - évaluant la pertinence d'offrir une concentration en écriture dramatique;
  - accordant une plus grande place à la dimension historique et analytique et à la pensée critique;
  - rééquilibrant le poids respectif des aspects théoriques et pratiques de la formation;
  - revoyant la pertinence, la séquence et les intitulés de certains cours;
  - examinant l'offre de stages (diversité et nombre de stages offerts);
  - créant des occasions d'échanges et de concertations entre les enseignants.
- la concordance entre l'intitulé du programme, les objectifs, la nature et les limites de la formation;
- les exigences à l'admission en ce qui a trait à la qualité du français écrit;
- la période d'admission des étudiants au baccalauréat en théâtre (ex. : admission à l'automne seulement);
- l'information sur les diverses possibilités d'emploi dans le milieu théâtral;
- la visibilité des réalisations découlant du programme de baccalauréat en théâtre, notamment sur le site Web;
- les mesures de sécurité dans la réalisation des activités liées à la production de décors et de spectacles par les étudiants;
- le taux de diplomation.

#### Autres principaux points à examiner

- l'arrimage entre les programmes de baccalauréat en théâtre, de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran;
- les différents critères et outils de sélection des étudiants en fonction des objectifs du programme.

## MAÎTRISE ET DOCTORAT EN LITTÉRATURE ET ARTS DE LA SCÈNE ET DE L'ÉCRAN

### Principales forces de ces programmes

- la compétence et la disponibilité des enseignants;
- l'équilibre entre la formation théorique et pratique;
- la qualité de l'encadrement des étudiants;
- la présence du Laboratoire des nouvelles technologies de l'image, du son et de la scène (LANTISS);
- la possibilité pour les étudiants de choisir le volet recherche (mémoire) ou le volet recherche-crédation.

### Principaux points à améliorer ou à examiner faisant l'objet d'une recommandation

- le développement d'une vision commune de l'activité de recherche-crédation et la clarification des attentes et des modalités d'encadrement des étudiants ayant opté pour ce type d'activité;
- l'intitulé des programmes de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran;
- la formation en méthodologie de la recherche;
- l'offre de séminaires (en théâtre et en cinéma) et le nombre de crédits qui leur sont accordés;
- la possibilité pour les étudiants de développer des compétences en enseignement;
- le taux de diplomation.

### Autres principaux points à examiner

- la circulation de l'information sur les programmes d'études supérieures (la vie scientifique, les activités parascolaires, les publications, etc.);
- l'arrimage entre les programmes de baccalauréat en théâtre, de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran;
- les liens et les distinctions entre les programmes en littérature et arts de la scène et de l'écran et en études littéraires.

## Recommandations

### ➤ BACCALAURÉAT EN THÉÂTRE

#### Recommandation 1

**Que toute ambiguïté soit levée quant au but et aux objectifs de formation et que l'on revoie l'intitulé du programme en conséquence.**

Il semble que ce ne soit pas tant l'intitulé du programme qui pose problème, mais les objectifs de formation qui semblent porter à interprétation quant à la formation qui est offerte en mise en scène. En effet, le programme de baccalauréat en théâtre ne vise pas à former des comédiens professionnels (le programme ne prétend pas offrir une formation en jeu, bien qu'il permette de développer des aptitudes reliées à cet aspect de la création), mais des créateurs et des personnes susceptibles d'œuvrer dans le champ des arts de la scène et possédant une bonne culture générale de cette pratique artistique qui permet de nourrir le processus de création dramaturgique et théâtrale.

Bien que le comité de programme estime que l'intitulé corresponde bien à la formation fondamentale offerte au baccalauréat (en comparaison, l'intitulé des programmes de deuxième et troisième cycles, par son volet arts de la scène et de l'écran embrasse plus large, implique une dimension recherche plus exploratoire), celui-ci pourra se pencher de nouveau sur l'intitulé du programme.

De plus, les objectifs du programme seront reformulés afin d'éviter toute ambiguïté et la finalité du programme, de même que les compétences qu'il permet de développer, seront davantage explicitées (voir recommandation 2).

#### Recommandation 2

**Que, dès le début de la formation, l'on fasse connaître divers débouchés du programme de baccalauréat en théâtre.**

Presque tous les étudiants inscrits en lettres et sciences humaines s'interrogent sur les débouchés au terme de leur programme. En collaboration avec le Service de placement de l'Université Laval, la Faculté a mis sur pied un projet visant à mieux identifier les compétences et savoir-faire acquis par les étudiants au cours de leur formation, afin de faciliter leurs démarches vers l'emploi. Ce projet doit démarrer en janvier 2014.

Le programme de baccalauréat en théâtre vise à développer un certain nombre de qualités et compétences essentielles à la préparation des étudiants au marché du travail, dans une vaste palette de professions du domaine des arts de la scène et de la culture : dramaturge, metteur en scène ou assistant en mise en scène, critique de théâtre, directeur artistique ou adjoint à la direction artistique, directeur général ou adjoint à la direction générale de compagnies de théâtre, animateur en théâtre d'intervention, etc.

Afin de mieux faire connaître les diverses perspectives de carrière et les possibilités de poursuite des études aux cycles supérieurs, la direction de programme a préparé un document expliquant le profil de sortie du programme (compétences générales et fondamentales et celles reliées à la création et à la

production théâtrales) et les différents débouchés professionnels qu'elle entend diffuser largement (séance d'accueil pour les nouveaux étudiants, site web, etc.).

La direction de programme compte de plus répéter l'activité tenue le printemps dernier à l'initiative des étudiants au cours de laquelle des diplômés et des étudiants inscrits aux cycles supérieurs sont venus témoigner de leur cheminement, présenter les possibilités dans le milieu théâtral et les avenues de recherche aux cycles supérieurs. Cette rencontre, à laquelle ont également participé les professeurs et enseignants du programme, a donné lieu à des échanges fructueux.

### **Recommandation 5**

**Que l'on revoie la structure et le contenu du programme de baccalauréat en théâtre, notamment en :**

- **évaluant la pertinence de chacune des concentrations existantes;**
- **évaluant la pertinence d'offrir une concentration en écriture dramatique;**
- **accordant une plus grande place à la dimension historique et analytique et à la pensée critique;**
- **rééquilibrant le poids respectif des aspects théoriques et pratiques de la formation;**
- **revoyant la pertinence, la séquence et les intitulés de certains cours;**
- **examinant l'offre de stages (diversité et nombre de stages offerts);**
- **créant des occasions d'échanges et de concertations entre les enseignants.**

La structure du baccalauréat en théâtre sera entièrement revue à la lumière des commentaires reçus ainsi que des recommandations formulées par les experts et les membres du comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

Bien que le comité de programme, appuyé par l'ensemble des professeurs en théâtre, n'ait pas encore mené à terme les travaux de reconfiguration du programme, celui-ci a tout de même déjà fait connaître certaines orientations.

Le projet de programme que le comité entend proposer sera orienté vers la dramaturgie et la mise en scène comme fins de la créativité théâtrale. Il comportera trois axes : mise en scène / production; dramaturgie; critique dramatique. Le programme mise ainsi sur l'une de ses forces, ce qui en fait sa « couleur »; de fait, plus des trois quarts des étudiants du programme optaient déjà pour cette concentration.

Ainsi, toutes les concentrations (Dramaturgie et mise en scène; Animation théâtrale et intervention sociale; Théâtre et autres arts; Théâtre et littératures), dont certaines étaient peu fréquentées par les étudiants, seront abolies.

À priori, il peut sembler malheureux que la concentration Animation théâtrale et intervention sociale disparaisse<sup>4</sup>. Bien qu'unique et toujours pertinente, cette concentration ne répondait guère aux attentes des étudiants, car les cours qui la composaient (service social, administration scolaire, counseling et orientation) n'intégraient pas, ou peu, le théâtre dans leur corpus. Afin de pouvoir

---

<sup>4</sup> Plusieurs diplômés, qu'ils aient choisi ou non la concentration Animation théâtrale et intervention sociale, travaillent justement dans des organismes communautaires ou à vocation sociale.

continuer à offrir cette option aux étudiants, la Faculté se propose de relancer le projet de profil communautaire auquel elle songe depuis quelque temps. Ce profil, qui se voudrait institutionnel, serait susceptible de retenir l'attention de plusieurs programmes. D'ici à ce que ce projet se concrétise, les étudiants intéressés par la dimension sociale du théâtre pourront tout de même continuer de suivre ces cours en formation complémentaire, dans les limites de leur capacité d'accueil.

Comme recommandé par les experts, la dimension historique et analytique sera enrichie par un redécoupage des cours obligatoires. Les étudiants recevront une formation théorique fondamentale (histoire du théâtre et de la dramaturgie, analyse dramaturgique et de la représentation, etc.) et appliquée à des problématiques particulières (rapport du théâtre à la société et aux autres arts, interdisciplinarité et interculturalité, formes populaires de théâtre, théâtre de la convention, théâtre du corps et de l'environnement, théâtre de marionnettes). À cela s'ajoute une formation pratique en dramaturgie et en mise en scène (mise en scène, jeu, voix et diction, direction d'acteur et techniques de production).

Le cheminement élaboré par le comité de programme s'emploie à permettre une progression plus naturelle, des connaissances générales et fondamentales orientées vers la réalisation d'un projet final (soit l'une des trois voies suivantes : mise en scène / production; dramaturgie; critique dramatique) et un travail de synthèse.

L'équilibre entre la formation théorique et la formation pratique sera préservé, même que le volet pratique sera légèrement augmenté, ce qui pourrait favoriser la rétention des étudiants (voir recommandation 12) qui sont friands des activités orientées vers les pratiques. À ce propos, si, pour le moment, il est difficile d'assurer des stages pour tous les étudiants (la direction de programme continuera de répondre au « cas par cas » aux demandes de stage des étudiants), la mise en place du projet final devrait remédier à ce besoin.

On prévoit créer un événement de fin d'année (festival étudiant) où seraient présentés les projets finaux, incluant des tables rondes autour des productions des finissants, lesquelles seraient animées par les étudiants de la voie critique dramatique. L'ensemble de la cohorte serait donc mise à contribution; ce contexte participatif permettra également d'encourager le sentiment d'appartenance au programme.

De plus, étant donné que le projet final serait obligatoire pour tous les étudiants et que ces derniers bénéficieraient de la supervision d'un enseignant pour leur projet, l'événement festif sera aussi une occasion de riches échanges et de concertation entre enseignants. D'ailleurs, les enseignants ont déjà convenu de tenir davantage de réunions pédagogiques, au cours desquelles ils comptent prendre des mesures pour uniformiser leurs enseignements et l'évaluation des travaux étudiants.

La reconfiguration du programme devrait également insuffler un nouveau dynamisme au programme. Les intitulés et descriptions des cours seront revus, la séquence des cours révisée, la formule pédagogique de certains cours réexaminée. On prévoit que la nouvelle structure du programme pourrait entrer en vigueur à l'automne 2014.

### **Recommandation 9**

**Que l'on vérifie le niveau de compétence des étudiants en français écrit à l'admission et, qu'au besoin, les étudiants bénéficient rapidement de mesures correctives.**

Lors de la consultation des enseignants, ceux-ci ont exprimé des inquiétudes quant à la faiblesse de plusieurs étudiants en théâtre sur les plans de la rédaction et de la qualité du français. Le niveau de compétence en français des étudiants est une préoccupation qui rejoint l'ensemble du campus, et le vice-rectorat aux études et activités internationales et la Faculté des lettres et des sciences humaines en ont fait l'une de leurs priorités.

Le comité de programme étudie actuellement différentes possibilités qui permettraient de répondre de manière pertinente à cette recommandation (test à l'admission, cours de français obligatoire ou à option, condition de diplomation, mesures d'aide à la réussite, etc.).

Pour l'heure, les étudiants en difficulté peuvent compter sur les ateliers d'aide à la rédaction offerts par le Département des littératures.

### **Recommandation 10**

**Que l'admission des nouveaux étudiants au programme de baccalauréat en théâtre soit limitée à la session d'automne seulement.**

Dans les conditions actuelles (baisse du nombre d'inscriptions depuis 2010), il semble nécessaire de garder ouvertes les inscriptions à la session d'hiver. La direction de programme prendra soin d'accompagner dans leur cheminement les étudiants admis à l'hiver, de sorte que la durée de leurs études ne soit pas allongée. Le comité de programme est cependant ouvert à reconsidérer cette possibilité une fois la nouvelle structure du programme mise en place.

### **Recommandation 11**

**Que l'on rende plus visibles les réalisations découlant du programme de baccalauréat en théâtre, notamment sur le site Web.**

La direction de programme compte profiter de la mise en place de la nouvelle structure du programme pour développer, avec le concours de la responsable de promotion et d'information sur les études et de la chargée de communication de la Faculté, différents outils de promotion, qui feront notamment appel aux médias sociaux (Uval.TV, Facebook, etc.). Au moyen de captations, de performances et d'extraits vidéo, on entend y présenter les différentes réalisations des étudiants en théâtre (productions étudiantes, projets finaux, actes de tables rondes, lectures publiques), qui, croyons-nous, représente un formidable levier de recrutement. À noter qu'il pourrait être intéressant de faire de même aux cycles supérieurs en littérature et arts de la scène et de l'écran.

Le festival des finissants (recommandation 5) que souhaite mettre sur pied la direction de programme s'avèrera une autre source d'information et de promotion. Cet événement contribuera de plus au rayonnement du programme, puisque les collégiens, de même que des professionnels du milieu

(artistes, critiques, directeurs artistiques, metteurs en scène, etc.) y seront conviés. La collaboration des médias et de journaux sera également sollicitée.

Enfin, le témoignage de diplômés, de même que d'étudiants ayant réalisé des expériences professionnelles pertinentes pendant leurs études, sera mis en ligne. Ces exemples de réussite, qui pourraient être recueillis avec le concours du Service de placement ou l'Association des diplômés de l'Université, permettraient aux étudiants du programme de théâtre d'envisager leur carrière à travers le cheminement de ceux qui les ont précédés et ainsi contribuer à développer une plus grande assurance quant à leur avenir professionnel.

### **Recommandation 12**

**Que l'on examine les causes d'abandon au programme de baccalauréat en théâtre et que l'on mette en place des moyens d'améliorer le taux de diplomation.**

La Faculté des lettres et des sciences humaines a déjà entrepris d'examiner les causes d'abandon de plusieurs de ses programmes avec l'objectif de mettre en place différentes stratégies visant la persévérance et la réussite des étudiants. Cet exercice s'avère cependant complexe, les causes d'abandon à un programme étant souvent multifactorielles.

Parmi les causes possibles d'abandon au programme, se trouvent l'inquiétude des étudiants par rapport aux débouchés (voir recommandation 2), les difficultés qu'ils peuvent rencontrer en cours de formation (recommandation 9) et leur empressement à toucher à la formation pratique.

Si le baccalauréat en théâtre allie naturellement la formation théorique et la formation pratique, il se peut que la première année du baccalauréat, qui dans sa configuration actuelle est composée presque uniquement de cours obligatoires, ait découragé un certain nombre d'étudiants. La nouvelle structure de programme à laquelle travaillent actuellement le comité de programme et les professeurs de théâtre amènera une logique un peu différente (plus de cours pratique en première année; intégration d'un projet chaque année orienté autour de la dramaturgie et de la mise en scène). Il n'en demeure pas moins que le programme de baccalauréat en théâtre ne vise pas à former des comédiens et que les limites du programme doivent être connues des étudiants avant leur admission au programme, évitant ainsi leur déception (voir recommandation 1).

En dépit de ces efforts, la direction de programme est consciente qu'il y aura toujours certains étudiants qui ne sont que de passage au programme, ces derniers étant venus chercher une culture générale en théâtre dans l'attente d'être admis au Conservatoire ou à d'autres écoles de théâtre.

**Recommandation 15**

**Que les activités liées à la production de décors et de spectacles soient réalisées dans un cadre sécuritaire.**

La direction de programme en théâtre et la Faculté sont préoccupées par la sécurité des étudiants. De nouveaux locaux et studios, dont la construction pourrait être terminée à l'automne 2014, ainsi que de nouveaux équipements, permettront d'accroître le cadre sécuritaire, en particulier pour la construction des décors. Ces nouveaux locaux seront logés au pavillon Louis-Jacques-Casault.

➤ **Maîtrise et doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran**

**Recommandation 3**

**Que l'on s'assure de développer une vision commune de l'activité de recherche-crédation et que l'on précise les attentes et les modalités d'encadrement de ce type d'activité en littérature et arts de la scène et de l'écran.**

Le Département des littératures s'engage à offrir un séminaire exploratoire qui permettra aux professeurs et aux étudiants de réfléchir à l'activité de recherche-crédation en milieu universitaire et ses enjeux.

De plus, un comité de travail sera formé par la Faculté pour réfléchir à la recherche-crédation sous toutes ses formes, notamment dans les domaines du théâtre et du cinéma. Ce comité, constitué de professeurs et d'étudiants, verra à préciser les attentes et les modalités d'encadrement de ce genre d'activité, de manière à articuler (dégager, présenter) une vision partagée de la recherche-crédation. C'est une grande question que celle de la recherche-crédation, et il serait surprenant qu'on puisse en arriver à une vision unique de ce que cela représente.

**Recommandation 4**

**Que l'on revoie l'intitulé des programmes de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran.**

L'intitulé d'un programme doit refléter adéquatement son contenu et ses objectifs de formation. Lors de l'évaluation des programmes, plusieurs enseignants et/ou étudiants ont souligné que la présence du terme « littérature » dans l'intitulé des programmes de cycles supérieurs en littérature et arts de la scène et de l'écran semblait freiner certains étudiants plus intéressés par les arts de la scène et de l'écran que par la littérature. Jusqu'à présent, les programmes en littérature et arts de la scène et de l'écran ont fait le pari de l'interdisciplinarité, de manière à profiter de l'apport conjoint des professeurs œuvrant en théâtre, en cinéma et en littérature. Il semble que cette approche ne fait plus l'unanimité, mais elle demeure l'avenue à privilégier dans le cadre des discussions qui ont actuellement cours à l'Université sur le sujet de l'interdisciplinarité. La Faculté verra à organiser une série de consultations sur cette question et, le cas échéant, à proposer une nouvelle appellation.



### **Recommandation 6**

**Que l'on s'assure que tous les étudiants aient une formation en méthodologie de la recherche.**

Dans leur configuration actuelle, les programmes de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran comprennent tous deux un séminaire de formation en méthodologie (séminaire de maîtrise; séminaire de thèse). Ces séminaires visent non seulement à acquérir les compétences nécessaires à la réalisation d'un projet de recherche, mais constituent également un lieu d'échanges réunissant les étudiants ainsi que les professeurs du Département des littératures. De plus, au troisième cycle, l'examen de doctorat permet de s'assurer de la solidité des bases méthodologiques de la thèse.

Nous croyons que cette recommandation vise à répondre au souhait émis par certains de mettre sur pied un séminaire de méthodologie distinct pour les étudiants dont le projet est orienté vers la création ou la recherche-crédation. Pour l'heure, les professeurs responsables des séminaires de méthodologie voient à proposer différents protocoles méthodologiques adaptés aux projets en création ou en recherche-crédation. Le comité de travail (voir recommandation 3) pourra, le cas échéant, formuler une recommandation à cet égard.

### **Recommandation 7**

**Que l'on revoie le nombre de séminaires en s'assurant d'offrir annuellement un séminaire en théâtre et un séminaire en cinéma.**

La direction des programmes en littérature et arts de la scène et de l'écran et le Département des littératures veillent à offrir chaque année un séminaire en théâtre et un en cinéma, lorsque le nombre d'inscriptions le permet. Compte tenu du nombre de séminaires que le Département peut offrir annuellement, la Faculté salue les efforts de la direction de programme qui s'emploie à proposer et à valoriser les propositions de séminaires interdisciplinaires (sur une œuvre ou une question transversales, études comparées, etc.), de manière à bonifier l'offre à cet égard.

### **Recommandation 8**

**Que l'on réduise de 6 à 3 le nombre de crédits accordés à chacun des séminaires.**

Les programmes d'études littéraires et ceux de littérature et arts de la scène et de l'écran partagent leur banque de cours. À la suite de l'évaluation périodique des programmes d'études littéraires, le comité de programme, avec l'accord de la direction du Département des littératures, a réduit de 6 à 3 le nombre de crédits accordés à chacun des séminaires, permettant ainsi d'accroître la richesse de la formation en ajoutant un séminaire à option. Ces changements sont en vigueur depuis l'automne 2013.

### **Recommandation 13**

**Que l'on examine les causes d'abandon et que l'on mette en place des moyens afin d'améliorer le taux de diplomation à la maîtrise et au doctorat.**

Le comité de programme a entamé une réflexion dans le but de connaître les causes d'abandon aux programmes de deuxième et troisième cycles en littérature et arts de la scène et de l'écran et d'apporter les mesures qui s'imposent.

Le comité a établi que la majorité des abandons surviennent après la fin de la scolarité; ce serait donc à l'étape de la rédaction que surviendraient les retards dans la progression et les abandons. Parmi les principaux facteurs pouvant expliquer cette situation, se trouvent, entre autres, la difficulté à élaborer et à structurer une réflexion de longue haleine, la perte de motivation, la difficulté à obtenir du financement. D'autres quittent le programme, car ils ont obtenu un contrat ou un poste en enseignement collégial, par exemple.

Si le rapport d'avancement annuel, qui encadre les différentes étapes du programme d'études, s'avère un instrument efficace<sup>5</sup> permettant d'accompagner l'étudiant en s'assurant qu'il progresse selon les délais prévus, d'autres mesures pouvant contribuer à lutter contre un découragement assez fréquent en cours de rédaction pourraient être mises en place.

L'aménagement d'un lieu commun où les étudiants pourraient se rencontrer et réaliser leurs travaux (souhait émis par une majorité des étudiants lors des consultations), non seulement permettrait de briser l'isolement des étudiants, mais créerait un environnement favorisant le soutien et le partage entre les pairs, les encourageant ainsi à persévérer dans leurs études.

À la maîtrise, depuis l'automne 2013, la moyenne exigée à l'admission a été haussée de 3 à 3,2 sur 4,33, permettant ainsi d'harmoniser les exigences d'admission aux programmes équivalents au Québec.

Au doctorat, l'instauration de l'examen de synthèse a constitué et, constitue encore, un élément clairement favorable à la réussite des étudiants. Le comité de programme travaille actuellement à revoir les modalités de cet examen, comme l'ont suggéré les experts. Le volet rétrospectif de l'examen de doctorat, par les lectures qu'il proposera, permettra à l'étudiant d'élargir ses perspectives critiques, tout en liant celles-ci à son projet de recherche.

### **Recommandation 14**

**Que l'on offre aux étudiants qui le souhaitent la possibilité de développer des compétences en enseignement.**

Le désir des étudiants de se voir confier des tâches leur permettant d'acquérir une expérience en enseignement demeure une préoccupation partagée par la direction de programme et celle du Département. Les consultations menées dans le cadre de l'évaluation périodique ont permis de révéler que plusieurs diplômés en littérature et arts de la scène et de l'écran occupent un poste dans

---

<sup>5</sup> À cet égard, le plan de collaboration proposé par la Faculté des études supérieures et postdoctorales pourrait constituer un outil complémentaire au rapport d'avancement.

un établissement d'enseignement. La direction de programme, avec le concours de la Faculté, se propose de sonder l'intérêt des cégeps et collèges de la région de Québec à accueillir des stagiaires qui seraient initiés à l'enseignement. Des démarches auprès des responsables du DESS en enseignement collégial pourraient également être entreprises.

D'ici à ce que ce projet de stage crédité se concrétise, les professeurs qui le peuvent seront incités à continuer d'inviter des étudiants à offrir une séance de cours, pratique qui est particulièrement appréciée de ces derniers.

Enfin, la Faculté songe également à développer d'autres types de stages professionnels, par exemple dans les milieux culturels, qui permettront d'offrir aux étudiants d'autres perspectives de carrière.

### **Suites à donner : calendrier et responsabilités**

Toutes les actions visant à assurer le suivi de l'évaluation des programmes de baccalauréat en théâtre, de maîtrise et de doctorat en littératures et arts de la scène et de l'écran seront réalisées d'ici l'hiver 2015.

La direction de la Faculté mettra sur pied un large comité de travail qui devra réfléchir à la recherche-crédation en milieu universitaire et formuler des recommandations. Ce comité devra remettre son rapport au printemps 2014.

La Faculté, en plus voir à explorer la possibilité de développer des stages aux cycles supérieurs avec la collaboration de la direction de programme, demandera :

- au comité de programme du baccalauréat en théâtre de poursuivre ses travaux en vue de revoir la structure et le contenu du programme en tenant compte des recommandations formulées par le CIEP et favorisant le continuum avec les programmes de deuxième et troisième cycle en littérature et arts de la scène et de l'écran;
- à la direction de programme du baccalauréat en théâtre, en collaboration avec la Faculté, de mettre en place des stratégies visant le rayonnement de ses étudiants et du programme;
- au comité de programme de la maîtrise et du doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran de mettre en place des mesures qui permettront d'améliorer le taux de diplomation dans ces programmes.

Michel De Waele  
Doyen  
Faculté des lettres et des sciences humaines